HAL
open science

Une “ génération pivot ” qui bascule : la “deuxième génération” d’immigrés polonais dans deux “pays noirs” durant la période allant de la Libération aux années 1960

Noémie Beltramo

▶ **To cite this version:**

Noémie Beltramo. Une “ génération pivot ” qui bascule : la “deuxième génération” d’immigrés polonais dans deux “pays noirs” durant la période allant de la Libération aux années 1960. Migrations Société, 2016, L’Allemagne face au nouveau “ défi migratoire ” Les réfugiés au cœur des tensions identitaires, 28, pp.135-147. 10.3917/migra.166.0133 . hal-03407291

HAL Id: hal-03407291

https://univ-artois.hal.science/hal-03407291v1

Submitted on 11 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

UNE GÉNÉRATION PIVOT QUI BASCULE

L'exemple de la deuxième génération de migrants polonais au sein de deux pays noirs (Libération-années soixante)

Noémie BELTRAMO*

La France, « *pays d'immigration malgré elle* »[1], accueille des immigrés[2] polonais au cours de l'entre-deux-guerres, principalement pour combler ses besoins de main-d'œuvre dans l'industrie minière. Initialement provisoire, cette immigration devient définitive pour une grande partie des Polonais. Ces derniers fondent alors une famille qui entretient souvent les traditions[3] polonaises. La deuxième génération grandit ainsi au sein de deux univers, celui des parents, empreint de traditions polonaises, et celui de l'école, enseignant la culture[4] française. Cette particularité se retrouve dans les secteurs miniers où les Polonais et leurs descendants sont regroupés, tels que dans le Nord – Pas-de-Calais[5] et la Saône-et-Loire (Bourgogne[6]).

[1] À la suite de la Première Guerre mondiale, la France accueille et sédentarise des migrants qui ne devaient rester que provisoirement. WIHTOL DE WENDEN, Catherine, " Ouverture et fermeture de la France aux étrangers ", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 73, janvier-mars 2002, pp. 27-38 (voir p. 31).

[2] Selon le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et qui s'est installée en France, sachant qu'il a pu, au cours de sa vie, acquérir ou non la nationalité française. Le terme de migrant détient ici le même sens.

[3] Une tradition regroupe les idées et les valeurs contenues dans un mythe, un rituel ou un objet, et les pratiques elles-mêmes. Ces éléments sont inscrits et circulent dans le temps, contiennent un message culturel très signifiant et se transmettent plutôt oralement et par imitation. Voir LENCLUD, Gérard, "La tradition n'est plus ce qu'elle était… : sur la notion de 'tradition' et de 'société traditionnelle' en ethnologie", *Terrain*, n° 9, octobre 1987, pp. 110-123.

[4] La culture est ici définie comme l'ensemble des normes, des croyances, des manières de vivre et de penser souhaitées par un groupe. Voir CUCHE, Denis, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris : Éd. La Découverte, 2010 (réédition), 160 p.

[5] Il s'agit d'une ancienne région française ayant fusionné avec la Picardie pour former les Hauts-de-France.

[6] Cette ancienne région française a fusionné avec la Franche-Comté pour créer la Bourgogne – Franche-Comté.

Ces deux territoires[7] accueillent respectivement 192 000 et 12 600 Polonais entre 1919 et 1931. La nette différence entre ces chiffres tient à l'écart de superficie entre les deux pays miniers de ces espaces. Le premier comprend plusieurs dizaines de communes, assure 61 % de la production nationale de charbon en 1935[8] et regroupe 40 % de la population polonaise en France en 1931[9]. Le second, quant à lui, comporte quatre villes, couvre 4,8 % de la production charbonnière française en 1936[10] et rassemble moins de 2 % de cette population en 1931[11]. Malgré ces grandes différences, ces deux territoires ont une histoire semblable. Ils se sont tous deux formés et développés grâce à l'exploitation minière débutée dès la fin du XVIIe siècle, début XVIIIe. Ils accueillent en outre des milliers d'étrangers, dont une majorité de Polonais, pour subvenir aux besoins industriels.

Le poids de ces migrants et l'histoire semblable des deux territoires nous ont conduit vers ces espaces comparables. La délimitation de l'étude à ce cadre géographique restreint permet d'analyser au plus près les individus et leurs pratiques, et fait apparaître les liens étroits entre les spécificités des territoires et les formes de vie sociale qui s'y développent. La démarche comparatiste met en exergue ces particularités et permet de déterminer le rôle du territoire sur ces activités.

Malgré les nombreuses sources disponibles, la part des recherches sur la deuxième génération de migrants polonais reste relativement faible, bien qu'il existe quelques données

---

[7] Le territoire est ici vu comme « *le résultat de la projection des activités et des comportements humains sur un espace donné, à un moment donné* ». FORBRAS, Anne-Sophie, *Recomposition des territoires : le pays minier Centre-Ouest du Nord – Pas-de-Calais*, thèse de Doctorat de géographie humaine, Université Lille 1, 2000, 605 p. (voir p. 6).

[8] BARACCA, Pierre-Marie, "La crise de 1930 dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais", *Revue du Nord*, tome 52, n° 205, avril-juin 1970, pp. 250-251.

[9] COOPER-RICHET, Diana, "Les mineurs polonais dans l'histoire de la France du XXe siècle : jalons, originalités, figures", *Synergies Pologne*, n° spécial 2, 2011, pp. 45-55.

[10] LAGRANGE, Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzy, (1837-1939)*, Blanzy : Éd. Association La Mine et les Hommes, 1970, 112 p.

[11] DERAINNE, Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*. *Rapport de recherche*, Dijon : Direction régionale Bourgogne de l'ACSÉ, 2008, 205 p.

la concernant[12]. Les travaux sur les migrants eux-mêmes sont privilégiés[13]. Cette contribution, issue d'un travail doctoral, vise à atténuer cette lacune historiographique. La conduite d'entretiens semi-directifs avec des personnes appartenant à la deuxième génération de migrants polonais[14] des deux territoires d'étude permet de caractériser le mode de vie de ces individus. La situation permanente d'entre-deux vécue par ces derniers est ainsi explorée, après avoir identifié clairement le concept de génération ainsi que cette deuxième génération.

Un problème de définition : le concept de génération

Une génération désigne un ensemble de personnes nées à la même période et ayant vécu des évènements en commun dans un même contexte historique, social, économique et culturel. Comme le dit Jean-François Sirinelli, « *une génération est indissociable du cours de l'Histoire, dont l'empreinte lui donne existence et identité* »[15]. Ces individus partagent des idées, des références et un mode de pensée commun, bien qu'ils soient tous différents et n'aient pas forcément vécu les évènements de la même façon. Une génération est également marquée par certains repères sociaux et culturels communs obtenus à l'école, au sein de la famille, des loisirs ou encore de la vie quotidienne. Ces évènements vécus simultanément et ces repères créent des liens entre les individus qui rendent possible l'identification d'une

[12] GRUSZYNSKI, Jan, *La communauté polonaise en France de 1919 à 1975. Problèmes de l'intégration de trois générations*, thèse de sociologie, Université Paris-V, 1977, 559 p. ; JUIF, Catherine, *Les Polonais de Saône et Loire : intégration sociale, assimilation, (1939-1980)*, thèse de Doctorat d'histoire contemporaine, Université Lyon 2, 1994, 534 p. ; VOLDOIRE, Julie, "Naître enfant de migrant, devenir héritier : « Tableaux de familles » polonaises du Nord – Pas-de-Calais et portraits d'héritiers", *Migrations Société*, vol. 27, n° 162, novembre-décembre 2015, pp. 15-30. Les enfants de migrants polonais sont parfois pris en compte lors des études sur leurs parents.

[13] Voir, entre autres, PONTY, Janine, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris : Éd. Publications de la Sorbonne, 1988, 474 p. ; GOGOLEWSKI, Edmond (sous la direction de), *La protection des Polonais en France, problèmes d'intégration et d'assimilation*, Villeneuve d'Ascq : Éd. Université Lille 3, 1999, 265 p. ; GARÇON, Gabriel, *Les catholiques polonais en France (1919-1949)*, thèse de Doctorat d'études slaves, Université Lille 3, 2003, 504 p. ; DUCELLIER, Danielle, *L'immigration polonaise dans le bassin de Blanzy dans l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Bourgogne, 1980, 130 p. ; NAWROCKI, Anna, *La Bourgogne et la Pologne à travers les siècles*, Neuilly-lès-Dijon : Éd. Murmure, 2002, 311 p.

[14] L'ensemble des noms et prénoms de ces personnes est remplacé par des pseudonymes.

[15] SIRINELLI, Jean-François, *Les baby-boomers : une génération, (1945-1969)*, Paris : Éd. Hachette Littératures, 2007 (réédition), 324 p. (voir p. 95).

génération. Cette dernière permet donc aux individus de se situer dans le temps et constitue un outil méthodologique pour l'historien qui peut ainsi mesurer ce temps et relever les évolutions qui s'y produisent.

Cet outil n'est utilisé qu'à partir des années quatre-vingt dans le domaine de l'immigration où la relation avec le pays d'origine est souvent considérée comme plus importante que la date de naissance pour définir cette génération. À partir de ce moment, les individus prennent conscience de la présence définitive, et non plus seulement durable, des migrants sur le territoire français[16]. Les préoccupations concernant la deuxième génération de migrants deviennent omniprésentes à la fin des années soixante-dix avec les enfants d'immigrés maghrébins et la crise économique due aux chocs pétroliers de 1973 et 1979[17].

Bien qu'elle soit nécessaire[18], la délimitation de cette deuxième génération est relativement compliquée. Elle allie contexte historique permettant de vivre des évènements en commun et d'acquérir des repères similaires, et rapport avec le pays d'émigration pour des individus ayant migré à des âges très divers[19]. Le fait d'avoir vécu sa socialisation primaire en France, qui permet d'intégrer les normes et les valeurs de cette société, semble être le critère le plus important dans la définition de la deuxième génération[20]. Cette dernière regroupe ici, à l'instar de la classification de Janine Ponty[21], les individus arrivés en France avant ou à l'âge de six

[16] SAYAD, Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité : les enfants illégitimes*, Paris : Éd. Raisons d'agir, 2006, 208 p.
[17] Cette crise exacerbe et légitime la xénophobie déjà présente dans la société française. Voir GASTAUT Yvan, "Français et immigrés à l'épreuve de la crise (1973-1995)", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 84, octobre-décembre 2004, pp. 107-118.
[18] Voir SANTELLI, Emmanuelle, "De la 'deuxième génération' aux descendants d'immigrés maghrébins : apports, heurts et malheurs d'une approche en termes de génération", *Temporalités*, n° 2, 2e semestre 2004, pp. 29-43.
[19] Les mineurs polonais les plus âgés sont nés entre 1875 et 1880, et les plus jeunes vers 1905-1910. Voir PONTY, Janine, "Générations issues de l'immigration polonaise de l'entre-deux-guerres", *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2-3, 1996, pp. 385-390.
[20] NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles*, Paris : Éd. du Seuil, 2006 (réédition), 447 p.
[21] PONTY, Janine, "Générations issues de l'immigration polonaise de l'entre-deux-guerres", art. cité.

ans, tout comme ceux nés en France, dont l'un des parents au moins est Polonais et arrivé en France après l'âge de six ans[22].

Pour pallier à l'hétérogénéité de cette génération, en plus d'avoir vécu leur socialisation initiale en France, les individus doivent être nés entre 1913 et 1953. La convention franco-polonaise du 03 septembre 1919 marque le début de la plus grande vague d'immigration polonaise en France. À cette date, certains migrants ont pu venir avec leurs enfants. Le plus jeune individu de la deuxième génération, selon la définition adoptée, serait donc né en 1913 pour arriver en France dans sa sixième année. La deuxième borne se justifie par la période de naissance définie par Jean-François Sirinelli pour les baby-boomers. Celle-ci est comprise entre 1945 et 1953, et regroupe les premiers individus ayant grandi dans une société en pleine mutation. Une différence est de ce fait effectuée au sein de la deuxième génération entre les individus nés avant 1945 et ceux nés après cette date. L'influence du contexte historique sur les individus est ici jugée aussi importante que celle de la relation avec le pays d'origine.

Un entre-deux permanent

Bien que le lieu de la socialisation initiale de la deuxième génération de migrants polonais se situe en France, il est principalement partagé entre deux mondes. D'un côté, figurent le milieu familial et la communauté polonaise entretenant les traditions du pays d'origine, et de l'autre, l'école et le groupe de jeunes[23] pour les individus nés après 1945. Cette génération entend parler polonais, une partie maîtrise même cette langue, elle se nourrit de plats polonais, assiste à des messes délivrées par un aumônier polonais, suit des cours de polonais, et s'investit dans des "loisirs polonais" durant son enfance, et sa jeunesse pour les membres les plus âgés. Cette

[22] Les individus interrogés appartiennent uniquement à cette seconde catégorie.
[23] À partir des années soixante, les jeunes forment une classe d'âge autonome possédant une culture propre, des valeurs, des goûts et des comportements communs, différents des adultes. Voir GALLAND, Olivier, *Les jeunes*, Paris : Éd. La Découverte, 2009 (réédition), 128 p.

transmission des traditions se réalise de manière inconsciente le plus souvent, puisque la deuxième génération est plongée dès sa naissance dans cet univers polonais. La polonité[24] exprimée sur les deux territoires d'étude est forte jusqu'aux années soixante.

Ces habitudes sont d'autant plus renforcées au sein du milieu familial puisqu'une large part de descendants de migrants cohabite, au moins pour un temps, avec ses parents et grands-parents ou vit à proximité. C'est par exemple le cas de Robert Ambroziak, né en 1950 dans le Pas-de-Calais, qui ne maîtrise que la langue polonaise jusqu'à l'âge de cinq ans « *parce qu'à l'époque mes parents habitaient chez mes grands-parents, c'était comme ça dans les mines* »[25]. Cette cohabitation est probablement instaurée par manque de moyens financiers et de logements, mais également pour rester proche de sa famille qui occupe une place importante dans la vie des Polonais, plus encore hors de leur pays d'origine. Cette cohabitation n'est cependant pas propre à la population polonaise. En effet, d'après l'enquête « *Trajectoires et Origines* » réalisée sur des migrants et des descendants de migrants nés entre 1948 et 1990, ces derniers cohabitent plus longtemps avec leurs parents et habitent plus près de ceux-ci que les autochtones[26]. Ce comportement rappelle le familialisme ouvrier qui permet de se sentir protégé, en sécurité[27].

Bien que la plupart des migrants souhaitent que leurs enfants leur ressemblent et conservent les traditions du pays d'origine, ils espèrent leur réussite scolaire, nécessitant l'apprentissage des normes du pays d'accueil. Deux orientations semblent néanmoins apparaître par rapport à cette scolarisation. Certains désirent que leurs enfants poursuivent leurs études pour accéder à

[24] La polonité est ici définie comme l'attachement des migrants polonais et de leurs descendants à la culture polonaise, manifesté aussi bien par des pratiques que par des sentiments.
[25] Entretien avec Robert Ambroziak, réalisé le 13 octobre 2015.
[26] Voir GEISSER, Vincent, "À propos de l'enquête TeO : les descendants d'immigrés : des 'citoyens anormalement normaux'", *Migrations Société*, vol. 22, n° 132, novembre-décembre 2010, pp. 3-11.
[27] SCHWARTZ, Olivier, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris : Presses universitaires de France, 1990, 544 p.

une profession plus élevée hiérarchiquement que la leur[28]. D'autres, au contraire, souhaitent que leurs enfants parviennent au même métier qu'eux, comme l'illustrent les propos de Richard Cepak, mineur retraité, petit-fils et fils de mineur montcellien[29] : « *J'étais très bon à l'école, tout, il* [son grand-père] *m'a jamais dit mon petit, tu vas au lycée.* […] *Ça c'est les parents.* […] *Ils voyaient pas plus loin* ». En revanche, Jean-Pierre Dembski, que Richard Cepak présente comme « *un autre Polonais* », obtient son baccalauréat et travaille dans les établissements métallurgiques Schneider au Creusot, l'autre grande industrie de Saône-et-Loire avec la Compagnie des mines de Blanzy. Ce fils de migrants né en 1941 échappe à la mine car « *ses parents, justement, ils voyaient mieux* »[30].

Malgré ces deux orientations, les parents attendent de bons résultats scolaires de leurs enfants qui doivent également être discrets et disciplinés, comme le souhaitent de nombreux immigrés de différentes nationalités[31]. Cette citation issue de l'entretien menée avec Catherine Brunet, Montcellienne née en 1950, l'exprime bien : « *Elle* [sa mère] *me disait, tu n'oublieras pas que t'es Polonaise hein. Faut travailler mieux* [à l'école] *que les autres* […] *Ne va pas te faire remarquer.* […] *J'avais toujours ça, il faut que tu sois, tu montres que tu es capable d'être dans ce pays-là* »[32]. De même, Robert Ambroziak se souvient « *que chez nous à l'école, dans les premiers il y avait souvent des noms polonais. Les instits le disaient parce que les parents poussaient plus leurs gosses* ». Bien sûr, tous n'obtiennent pas de bons résultats, et « *le dernier ça pouvait être un Polonais aussi* »[33]. Cette réussite scolaire est commune à tous les enfants de migrants. En effet, selon Claudine Attias-Donfut et François-

[28] Catherine Delcroix remarque également « *l'importance du projet familial de promotion sociale en tant que partie intégrante du projet migratoire lui-même* » dans les familles ouvrières maghrébines. DELCROIX, Catherine, "La complexité des rapports intergénérationnels dans les familles ouvrières du Maghreb. L'exemple de la diagonale des générations", *Temporalités*, n° 2, 2e semestre 2004, pp. 44-59 (voir p. 47).
[29] Montceau-les-Mines constitue la ville majeure du pays minier de Saône-et-Loire.
[30] Cette citation et les précédentes sont issues de l'entretien avec Richard Cepak, réalisé le 14 mars 2012.
[31] NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles, op. cit.*
[32] Entretien avec Catherine Brunet, réalisé le 28 février 2013.
[33] Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Robert Ambroziak, *op. cit*.

Charles Wolff[34], à niveau social comparable, ces enfants réussissent souvent mieux à l'école, ou de manière équivalente pour les catégories sociales les plus favorisées, que les enfants des autochtones.

L'envie de "bien faire" pour être accepté, éviter le renvoi dans le pays d'origine, semble être à l'origine de ces recommandations délivrées par des parents « *inflexibles* »[35]. Ces dernières constituent une sorte de mécanisme de défense contre le rejet, réel ou supposé, de la société d'accueil que l'invisibilité peut diminuer. La réussite scolaire peut également être utilisée pour montrer que l'Autre, l'"étranger" peut tout aussi bien, voire mieux, réussir que l'autochtone. Il est aussi possible que ce soit un moyen de combler la "dette" des migrants par rapport au pays qui les a accueillis avec leur famille, leur a donné du travail et un logement. Ce peut enfin être le résultat de l'influence de la société française où l'école occupe une place centrale et a pour rôle de former des citoyens français.

C'est d'ailleurs cette institution qui va participer à éloigner culturellement les migrants de leurs enfants. En effet, elle enseigne l'histoire, la géographie ou encore la langue françaises, autrement dit des savoirs peu, voire pas du tout connus par les immigrés et certains de leurs enfants avant d'intégrer l'école. Les parents ne peuvent alors souvent pas aider ces derniers dans leur scolarité, comme l'illustrent les propos de Richard Cepak : « *Moi je rentrais de l'école avec des devoirs, c'était pas : « Papa, Maman montre-moi ». Ils parlaient polonais ! Ils savaient quasiment pas parler français* »[36].

Tout ceci provoque souvent une rupture avec le mode de vie des parents. Pour reprendre l'exemple de Robert Ambroziak, lorsque ses parents quittent le domicile familial pour s'installer dans une maison des mines, ils continuent de parler polonais entre eux, mais leur fils utilise la langue française : « *Et souvent ils me parlaient polonais à moi aussi plus tard et*

[34] ATTIAS-DONFUT, Claudine ; WOLFF, François-Charles, *Le destin des enfants d'immigrés : un désenchaînement des générations*, Paris : Éd. Stock, 2009, 315 p.
[35] Entretien avec Catherine Brunet, *op. cit.*
[36] Entretien avec Richard Cepak, *op. cit*.

moi je leur répondais en français, je ne sais pas pourquoi. Peut-être parce que j'allais à l'école française »[37]. De même, cette pratique de la langue française se retrouve quelquefois entre les frères et sœurs de Léon Glowacki, né en 1936 dans le Pas-de-Calais, qui ne communiquent pourtant qu'en polonais avec leurs parents migrants[38]. L'école participe donc bien à l'intégration des codes culturels français. Mais elle n'est pas la seule pour les individus nés après 1945. La massification et la diversification des loisirs, investissant un temps libre de plus en plus important, ainsi que l'autonomisation du groupe des jeunes, offrent de nouveaux espaces. La deuxième génération de migrants polonais adopte en effet une culture juvénile composée de cinéma, de musique, de sport ou encore d'études, qui s'affirme dans les années soixante.

Ces lieux sont aussi ceux où la deuxième génération peut subir du racisme. Elle sort du cocon familial et se confronte aux autochtones qui ne les voient pas toujours d'un bon œil. « *Sales polonais* », « *sales polaks* » ou encore « *sales boches* » sont des insultes assez courantes à l'école, au travail ou dans les loisirs. Cette "découverte" peut profondément blesser cette génération puisqu'elle est née, pour une grande partie, a grandi et voit son avenir en France. Mais elle ne laisse que peu de traces semble-t-il dans les mémoires d'une partie des personnes interrogées, à l'image des propos de Jean-Pierre Dembski : « *On connaissait pas le racisme dans le temps. On connaissait pas ! On connaissait pas !* »[39]. Robert Ambroziak, quant à lui, se souvient d'insultes racistes lui étant destinées, mais elles sont rares et « *pas vraiment méchant*[es] »[40]. Cette minimisation des discriminations permet de se protéger, de faciliter les contacts, inévitables, avec les autochtones et de maintenir une image positive de la France[41].

---

[37] Entretien avec Robert Ambroziak, *op. cit.*
[38] Entretien avec Léon Glowacki et son épouse, réalisé le 02 octobre 2015.
[39] Entretien avec Jean-Pierre Dembski, réalisé le 28 février 2012.
[40] Entretien avec Robert Ambroziak, *op. cit.*
[41] ATTIAS-DONFUT, Claudine ; WOLFF, François-Charles, *Le destin des enfants d'immigrés*, *op. cit.*

Bien que ce racisme soit minimisé, il peut amener la deuxième génération à vouloir conserver son origine culturelle[42], voire à l'idéaliser et à entretenir un entre-soi communautaire, ou au contraire, à dissimuler cette origine. Dans ce dernier cas, la rupture avec les parents, "subie" par la deuxième génération allant à l'école, est parfois voulue par celle-ci. En effet, cette génération a quelquefois honte d'elle-même, surtout lorsqu'elle habite dans un quartier qui n'est pas majoritairement composé de personnes de même origine culturelle. Elle refuse par exemple de parler la langue de ses parents, car cette dernière est déconsidérée et s'applique à maîtriser la langue française. Elle est parfois gênée de dire son nom ou son origine culturelle[43]. Cette situation est vécue par Catherine Brunet qui habite un quartier « *sans communauté polonaise. Donc noyés dans les Français. Moi des copines françaises partout, même difficile à prononcer, le nom difficile. Parfois j'étais un peu gênée de dire mon nom parce que…* »[44].

Pour ne plus ressentir cette vexation, la deuxième génération cherche à s'éloigner du mode de vie de ses parents. C'est ce que Gérard Noiriel[45] appelle un comportement de « *dénégation* » des origines qui peut être vu comme un moyen de "défense" contre les discriminations subies. Cet exemple donné par Robert Ambroziak est assez marquant pour illustrer ce mécanisme : « *Je me souviendrai toujours à l'armée, on passait devant un lieutenant ou un capitaine à l'arrivée. Devant moi il y avait un nom polonais typique qui ne pouvait pas paraître français donc l'officier lui dit "vous êtes d'origine polonaise", "non je suis Français", "oui mais d'origine polonaise", "non non"* »[46].

Cette deuxième génération peut parvenir, non sans difficulté, à effacer les traces de son origine culturelle, contrairement à ses parents pour qui les empreintes laissées par les premiers

[42] GEISSER, Vincent, "À propos de l'enquête TeO", art. cité.
[43] NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles, op. cit.*
[44] Entretien avec Catherine Brunet, *op. cit.*
[45] NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles, op. cit.* (voir p. 223).
[46] Entretien avec Robert Ambroziak, *op. cit.*

apprentissages sont toujours visibles d'une manière ou d'une autre[47]. En outre, elle n'a pas l'intention de retourner dans le pays de naissance de ses parents. Conserver leur culture n'est donc pas indispensable, contrairement à l'acquisition de la culture française. La diminution de la pratique cultuelle, très forte chez les Polonais, est par exemple visible chez certains adultes de la deuxième génération de migrants polonais. De même, la langue française prend de plus en plus le pas sur la langue polonaise[48], en particulier lorsque le lieu de résidence se situe hors d'un quartier composé majoritairement de Polonais. L'éloignement de l'univers parental est commun à tous les individus qui doivent dans le même temps s'y référer pour se construire[49], d'où la présence de continuité-rupture entre les générations. Cette distance est également géographique puisque la deuxième génération de migrants polonais quitte généralement son quartier d'habitation à l'âge adulte. Une partie d'entre elle se marie, de plus en plus avec un(e) autochtone, et fonde une famille à partir des années soixante.

Un double sentiment d'appartenance

Cet entre-deux vécu par la deuxième génération lors de son enfance et de sa jeunesse l'amène à construire un sentiment d'appartenance partagé entre le pays d'origine des parents et la France, et ce indépendamment de l'espace occupé dans ce dernier pays. Ces deux références nationales ne sont pas contradictoires, mais sont imbriquées, retravaillées, comme chacun le fait avec ses diverses appartenances (sexe, âge, profession, etc.), pour former un tout, une identité[50] syncrétique en perpétuel renouvellement[51].

---

[47] NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles, op. cit.*

[48] Ceci est valable quelle que soit la nationalité des parents. Voir *ibidem*.

[49] "Marquer sa différence : entretien avec Pierre Tap, propos recueillis par Jacques Lecomte", in : HALPERN, Catherine ; RUANO-BORBALAN, Jean-Claude (sous la direction de), *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre : Éd. Sciences Humaines, 2004, pp. 57-60.

[50] L'identité « *comprend les attributs, qualités et attitudes personnelles par lesquelles l'individu se différencie d'autrui dans ce qu'il perçoit comme unique* ». TABOADA-LEONETTI, Isabelle, "Identité nationale et liens avec le pays d'origine", in : MALEWSKA-PEYRE Hanna (sous la direction de), *Crise d'identité et déviance*

La deuxième génération s'approprie les deux mondes dans lesquels elle a grandi, elle ne les oppose pas, ne choisit pas l'un ou l'autre, mais les transforme pour créer cette identité unique[52]. Elle peut tout à fait se reconnaître, s'affirmer d'origine étrangère tout en s'identifiant pleinement à la société française. Les propos d'Henri Ignasiak, né en 1940 en Saône-et-Loire, en attestent : « *Je suis plus Polonais de cœur parce que bon c'est quand même mes racines, mais bon je suis Français quand même* »[53]. De la même manière, Robert Ambroziak déclare : « *Je suis Français, je suis né en France. J'ai mon cœur qui bat encore en Pologne, c'est normal mes parents étaient nés en Pologne, mais c'est vrai que maintenant on est Français* »[54].

Cette ambivalence se retrouve dans plusieurs entretiens. La majeure partie des individus interrogés se reconnait Française, mais s'assimile plus souvent à des Polonais dans son discours, bien que certains n'aient jamais possédé cette nationalité. Elle utilise par exemple les pronoms "on" et "nous" pour parler de cette population. Alain Kwiatek, Montcellien né en 1941, possède la nationalité française et déclare se sentir Français. Il affirme pourtant au cours de l'entretien que « *peu d'étrangers* [sous-entendu des Français] *étaient présents dans le club, enfin étrangers…* »[55]. Cette identification est néanmoins réalisée lors d'enquêtes orales effectuées avec des individus retraités de la deuxième génération. Elle est peut-être différente lors de leur jeunesse ou de leur vie active, et en fonction du contexte dans lequel ils se trouvent et de leurs interlocuteurs.

---

chez les jeunes immigrés : recherche pluridisciplinaire, Paris : Éd. La Documentation française, 1982, pp. 205-247 (voir p. 206).

[51] « *Certains sont dans l'entre-deux et se bricolent une identité* ». WIHTOL DE WENDEN, Catherine ; LEVEAU Rémy, *La beurgeoisie : les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris : Éd. CNRS, 2001, 188 p. (voir p. 22).

[52] GIRAUD Michel, "Mythes et stratégies de la 'double identité'", *L'Homme et la société*, n° 83, 1987, pp. 59-67.

[53] Entretien avec Henri Ignasiak, réalisé le 1er mars 2013.

[54] Entretien avec Robert Ambroziak, *op. cit.*

[55] Entretien informel avec Alain Kwiatek et son épouse, réalisé le 9 mars 2012.

En s'identifiant à la Pologne, la deuxième génération se revendique d'un pays qu'elle n'a pas, ou peu, connu réellement, dont elle ne maîtrise pas, ou plus, forcément la langue et ne connaît quasiment pas l'Histoire. De plus, ses goûts et ses habitudes sont plus proches de ceux des autochtones que des individus du pays d'origine de ses parents. La culture qu'elle entretient, inconsciemment, est majoritairement française, plus encore lorsqu'elle sort du quartier de son enfance et de sa jeunesse où règne un entre-soi communautaire. Mais son identité, consciemment choisie et pouvant modifier la culture, est partagée entre deux pays, sans ordre établi entre eux semble-t-il. Cette référence au pays d'origine des ascendants est le résultat des marques laissées par l'éducation parentale et le milieu polonais. Elle n'est pas simple à abandonner puisque ce renoncement peut être perçu comme une sorte d'infidélité à ses parents et à la communauté[56] d'origine qui peuvent être déçus par ce comportement et se sentir délaissés[57].

Le sentiment d'appartenance peut également dépendre de la nationalité de l'individu. Selon l'enquête *Trajectoires et Origines*, posséder la nationalité du pays d'origine des parents ne semble pas diminuer le sentiment d'appartenance à la France. En revanche, acquérir la nationalité française semble augmenter la distance par rapport au pays des ascendants, et ce quelle que soit l'origine culturelle[58]. La nationalité joue en effet un rôle non négligeable dans cette perception puisqu'elle fait partie des constituants de l'identité au niveau administratif et définit les droits des individus.

Dans les entretiens réalisés, la deuxième génération présente son changement de nationalité plutôt comme un moyen, une sorte de passage obligé, pour obtenir des bourses et poursuivre ses études, répondant ainsi au souhait de certains migrants. Les propos de Christiane Cepak,

[56] La communauté, composée d'individus unis par des liens affectifs, réguliers, durables et étroits, comprend ici les migrants polonais et leurs descendants.
[57] TABOADA-LEONETTI, Isabelle, "Identité nationale et liens avec le pays d'origine", in : MALEWSKA-PEYRE Hanna (sous la direction de), *Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés, op. cit.*
[58] SIMON, Patrick ; TIBERJ, Vincent, *Les registres de l'identité : les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale*, Paris : INED, janvier 2012, 30 p., Document de travail n° 176.

née en Saône-et-Loire en 1951, l'expriment bien : « *Et je me suis fait*[e] *naturaliser*[59] *à douze ans. Pour rentrer à l'époque au collège quoi. Et pour avoir droit, ça donnait droit à des bourses* »[60]. Cette citation d'Edmond Majewski, né en 1951 dans le Pas-de-Calais, l'illustre également : « *Au départ j'étais Polonais de parents polonais. Mais j'ai dû me naturaliser*[61] *à l'âge de quatorze ans je crois, de manière à pouvoir passer mes examens. Sinon je pouvais pas continuer l'école. C'était un peu, je crois, forcé. Mais il a fallu passer par là* »[62]. La nationalité française est en effet requise pour obtenir par exemple une bourse des mines ou effectuer des études, comme à l'École normale d'instituteurs[63].

D'autres individus de la deuxième génération, venus en France avant l'âge de six ans, n'effectuent pas de demande de naturalisation. C'est par exemple le cas des pères de Janine Urbaniak[64] et d'Édouard Cepak[65] qui ne désirent pourtant pas revenir en Pologne. Ce dernier interprète ce refus d'accéder à la nationalité française par l'inquiétude d'avoir à remplir des papiers administratifs. Cela peut en effet compter car la naturalisation par décret, qui peut être rejetée, est une démarche compliquée, longue et payante. Mais l'attachement au pays de naissance et le désir de lui rester fidèle comptent probablement dans le choix de rester Polonais.

L'obtention de la nationalité française ne signifie pas en outre que la deuxième génération est vue comme Française par les autochtones et qu'elle ne subit plus de racisme. Il peut en effet exister une différence entre la représentation que l'individu a de lui et la perception que les autres ont de lui. Cet écart joue un rôle dans la construction du sentiment d'appartenance.

---

[59] En réalité, elle est devenue Française par acquisition et non naturalisation puisqu'elle est née en France de deux parents polonais (droit du sol).
[60] Entretien avec Édouard et Christiane Cepak, réalisé le 12 mars 2013.
[61] Il a également obtenu la nationalité française par acquisition.
[62] Entretien avec Edmond Majewski, réalisé le 29 octobre 2015.
[63] PONTY, Janine, "Le problème des naturalisations", *Revue du Nord*, hors-série, collection Histoire n° 7, 1992, pp. 99-113.
[64] Entretien avec Janine Urbaniak, née en Saône-et-Loire et appartenant à la troisième génération, réalisé le 22 avril 2013.
[65] Entretien avec Édouard, Montcellien appartenant à la troisième génération, et Christiane Cepak, *op. cit*.

La deuxième génération, bien qu'elle soit devenue Française pour une partie d'entre elle, doit (se) prouver qu'elle est « *de France* »[66].

Conclusion

La conduite d'entretiens auprès d'individus de la deuxième génération de migrants polonais permet de saisir l'entre-deux permanent auquel ils sont confrontés. Lors de leur enfance et de leur jeunesse au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, ils appartiennent au monde communautaire de leurs parents et à la société française qui ne les accepte pas toujours. Cette deuxième génération, regroupant des personnes nées entre 1913 et 1953 et ayant vécu leur première socialisation en France, subit du racisme de la part d'individus nés et/ou ayant grandi dans le même pays qu'elle. La continuité entre les première et deuxième générations, autorisée par le milieu familial et la communauté d'origine, est visible aux yeux des autochtones. Malgré tout, une rupture se produit lorsque la deuxième génération franchit les murs de l'école républicaine. Elle se tourne de plus en plus vers son pays de résidence. Lorsqu'elle devient adulte, se marie, sort du quartier de sa jeunesse et fonde une famille, cet éloignement avec la culture de ses parents est de plus en plus visible. Malgré ce basculement des habitudes, le sentiment d'appartenance à la Pologne ne semble pas faiblir. Il persiste aux côtés de l'identification à la France et malgré le changement de nationalité d'une partie de la deuxième génération.

[*] Doctorante en histoire (STAPS), Atelier SHERPAS, URePSSS, EA 7369, Université d'Artois.

[66] JABLONKA, Ivan, *L'intégration des jeunes : un modèle français (XVIIIe – XXIe siècle)*, Paris : Éd. du Seuil, 2013 (réédition), 349 p. (voir p. 254). Il n'est pas rare que les descendants de migrants soient renvoyés à leurs origines culturelles par les autochtones, comme l'illustre la question qui leur est parfois posée « d'où viens-tu ? ». Cette dernière peut laisser entendre que les descendants d'immigrés viennent nécessairement d'ailleurs et non de France, ce qui les blesse probablement. Voir GEISSER, Vincent, "À propos de l'enquête TeO", art. cité.